

Accord international de coopération
scientifique
Université de Lorraine (ATILF) & Université Pédagogique de
Cracovie



Journée d'étude

*Aspect lexical et aspect grammatical : approches
contrastives*

**Nancy, 20 mai
2021**

PROGRAMME

- | | |
|-------------|---|
| 08h45 | ACCUEIL |
| 09h-10h | Richard Huyghe & Justine Salvadori (Université de Fribourg, CH)
<i>La préservation de l'aspect lexical à travers la nominalisation:
néologie et concurrence affixale</i> |
| 10h-11h | Bernard Combettes (Université de Lorraine)
<i>Temps verbaux et subordination : évolution de l'opposition des plans</i> |
| 11h-11h30 | PAUSE |
| 11h30-12h30 | Joanna Górnikiewicz (Université Jagellonne, Cracovie, PL)
<i>L'infinifitif injonctif en polonais et ses équivalents fonctionnels français</i> |
| 12h30-13h30 | PAUSE MÉRIDIDIENNE |
| 13h30-14h30 | Marc Fryd (Université de Poitiers)
<i>Quelques remarques à propos du Present Perfect Puzzle anglais</i> |
| 14h30-15h30 | Timon Jahn (Université de Lausanne, CH)
<i>Le passé simple dans les énoncés expérimentiels</i> |
| 15h30-16h30 | Discussion générale et clôture de la journée |

RÉSUMÉS

Richard Huyghe & Justine Salvadori

La préservation de l'aspect lexical à travers la nominalisation : néologie et concurrence affixale

La présente étude se propose d'analyser un échantillon de 300 noms déverbaux néologiques construits avec les suffixes rivaux *-age*, *-ion*, et *-ment*.

L'objectif est double : d'une part, observer s'il existe des différences aspectuelles entre bases et dérivés, en partant ici du principe que la néologie permet de s'affranchir des effets de la lexicalisation; et d'autre part, déterminer si les trois suffixes précités se distinguent de manière significative relativement à la question de la préservation aspectuelle. Pour ce faire, les noms et verbes apparentés sont annotés en fonction de divers critères sémantiques. Sont notamment examinées la dynamicité, la durativité, la télicité, ainsi que la capacité à décrire un état résultant du procès (ou post-phase). De manière générale, l'étude montre que l'aspect lexical n'est pas toujours préservé chez les déverbaux étudiés. Les différences constatées sont par ailleurs plus marquées pour certains critères que pour d'autres (par ex., la post-phase). Enfin, il apparaît que les trois suffixes n'adoptent pas un comportement homogène au regard de ces changements, les dérivés en *-age* étant en effet associés à des glissements aspectuels plus forts que les néologismes en *-ment* et *-ion*.

Bernard Combettes

Temps verbaux et subordination : évolution de l'opposition des plans

Le codage de la distinction des plans (premier plan / second plan) se réalise dans un jeu de marques diverses, propres aux systèmes linguistiques particuliers. Si l'on met à part les informations données par le lexique, les indices qui signalent les passages de second plan relèvent de deux grands domaines : celui des formes verbales, celui de la syntaxe. Le premier point correspond, en français comme dans bon nombre d'autres langues, à l'opposition d'ordre aspectuel entre des formes verbales d'aspect global et des formes verbales d'aspect sécant. Le second point se divise en deux sous-parties : d'une part la syntaxe de position, d'autre part le système de la subordination, le second plan étant associé aux propositions dépendantes. Ce statut de la subordination dans son rapport avec le système temporel sera présenté ici dans une perspective diachronique. Il est en effet possible de constater un double mouvement : l'un du côté du système linguistique, l'autre du côté de la discursivité. L'accent sera mis sur la période du français préclassique, qui s'avère intéressante à prendre en compte en tant que moment de transition. C'est en particulier à cette époque que se développe la « subordination inverse », à laquelle sera consacrée la dernière partie de l'exposé.

Joanna Górniewicz

L'infinifitif injonctif en polonais et ses équivalents fonctionnels français

Cette contribution propose une description synchronique des énoncés injonctifs indépendants et non elliptiques contenant un prédicat infinitival en polonais et en français. Elle s'organise en deux volets. Dans la première section, dédiée à la description syntaxico-sémantique de l'infinifitif, l'auteure décrit la forme polonaise précitée dans le cadre méthodologique de la syntaxe formelle (Saloni et Świdziński 2012) afin de la comparer aux autres emplois de l'infinifitif ainsi qu'aux autres moyens grammaticaux réservés à l'expression de la modalité injonctive. La forme française correspondante est dégagée par la suite selon un seul et même critère, celui de la dépendance syntaxique. Néanmoins, si les langues étudiées disposent toutes les deux d'un infinitif injonctif, elles n'en font pas le même usage. Ainsi, dans la deuxième section de la présente contribution, l'auteure s'intéresse-t-elle à des facteurs sémantico-pragmatiques (analyse menée dans le cadre général de la théorie des actes de langage, Searle 1979, Vanderveken 1988, Komorowska 2008) et génériques (Krazem 2012, Adam 2017) qui imposent, favorisent ou rendent impossible l'emploi de la forme étudiée dans les deux langues afin de repérer d'éventuels points d'intersection.

Mots clés : *infinifitif indépendant ; impératif ; syntaxe ; injonction ; actes de langage ; genres de discours ; approche contrastive*

Bibliographie sélective :

- Adam, J.-M. (2017 [2011]). *Les textes : types et prototypes*, Paris : Armand Colin.
- Komorowska E. (2008). *Pragmatyka dyrektywnych aktów mowy w języku polskim*, Szczecin – Rostok : Print Group Sp. z o.o.
- Krazem, M. (2012). Décrire l'infinifitif par les genres de discours. In : C. Despierrez, M. Krazem (éds), *Quand les genres de discours provoquent la grammaire... et réciproquement*, Limoges : Lambert-Lucas, 143-169.
- Saloni, Z., M. Świdziński. 2012. *Składnia współczesnego języka polskiego*. 5^e éd. Warszawa : PWN.
- Searle, J.R. 1979. *Expression and meaning. Studies in the Theory of Speech Acts*. Cambridge : University Press. (Trad. fr. *Sens et expression. Étude des théories des actes de langage*, 1982).
- Vanderveken, D. 1988. *Les actes de discours*. Liège–Bruxelles, Pierre Mardaga.

Marc Fryd

Quelques remarques à propos du Present Perfect Puzzle anglais

Si l'on se réfère notamment à Kuryłowicz (1965 [1970]), les parfaits évoluent depuis une valeur initialement résultative jusqu'à un stade ultime où, ayant acquis une valeur perfective, ils évincent l'aoriste du système des temps verbaux, après l'avoir progressivement cantonné dans des emplois régionaux ou stylistiques. Cette évolution est généralement tenue pour unidirectionnelle.

Selon les canons de l'usage grammatical pour l'anglais contemporain, le Present Perfect échappe à une telle évolution puisqu'il ne peut se combiner avec un adverbe référant à un moment défini du passé. Cette caractéristique remarquable est à l'origine de l'expression de perfect puzzle forgée par Klein (1992) pour qualifier la position surprenante de l'anglais au regard des autres langues.

Je me propose de montrer que, bien qu'avérée, l'aversion du present perfect pour la référence passée définie est moins systématique que ce que certains peuvent soutenir. Je passerai en revue un certain nombre d'exemples infirmant ce point de vue et m'efforcerai de cerner les contextes favorisant les emplois observés.

Timon Jahn

Le passé simple dans les énoncés expérientiels

Cet exposé a pour objet l'emploi du passé simple (PS) chargé d'une valeur résultative dans ces énoncés dits expérientiels comme *De la vie je ne **fus** aussi heureux !...* (Stendhal, *La Chartreuse de Parme*, 1839). Dans ce type d'énoncés, le PS entre en concurrence avec les temps composés, comme l'attestent les exemples analogues au passé composé, qui donnent clairement lieu à une lecture expérientielle : *Je n'**ai** jamais **été** aussi heureux de ma vie.* (Giono, *Les Âmes fortes*, 1949). En raison de leur capacité à renvoyer à la phase post-processuelle, les temps composés sont naturellement prédisposés à exprimer une signification expérientielle. À l'inverse, la structure aspectuelle du PS ne devrait a priori pas convenir à ce genre de contexte : le procès étant saisi dans les limites de ses bornes initiale et finale, l'« état d'expérience » (Desclés & Guentcheva 2003), qui résulte du procès, devrait en principe échapper à la zone de recouvrement du PS. Pourtant, les énoncés expérientiels au PS sont bel et bien attestés.

Je me propose de décrire tout d'abord les contextes linguistiques où le PS à lecture d'expérience est susceptible d'apparaître en français classique et moderne. Une importance particulière sera accordée aux cotextes contenant l'opérateur *jamais*. Il s'agira ensuite de présenter quelques effets stylistiques associés aux emplois expérientiels du PS, en contraste avec ceux générés par les formes composées.